



DECISION RELATIVE A LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'HONORAIRES AVEC UN AVOCAT

Je soussigné Jean-Philippe BOONAERT, Maire de Laventie,

Vu la Délibération du Conseil Municipal en date du 22 Septembre 2020, m'autorisant à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer la défense des intérêts de la Commune de Laventie dans le cadre d'une procédure judiciaire relative à la résiliation d'un bail d'habitation ;

Considérant la nécessité de recourir à un avocat pour introduire une action en résiliation d'un bail d'habitation à l'encontre de Monsieur Mortreux et Madame Vasseur devant le juge compétent ;

Considérant la proposition de Maître Laurie DUBOIS, Avocat au Barreau de Béthune ;

DECIDE

<u>Article 1 :</u>	Est autorisée la signature d'une convention d'honoraires entre la Commune de Laventie et Maître Laurie DUBOIS, Avocat au Barreau de Béthune, domiciliée 2724 rue de la Lys à Sailly-sur-la-Lys (62840), relative à une mission de représentation et de défense de la Commune dans le cadre d'une procédure en résiliation de bail d'habitation.
<u>Article 2 :</u>	Les honoraires de l'avocat sont fixés conformément aux stipulations de la convention d'honoraires, à savoir : • Un forfait de 1 000 € TTC en l'absence de défense adverse ; • Un forfait de 1 400 € TTC en cas de constitution d'un avocat adverse. Toute prestation supplémentaire ou procédure en appel donnera lieu à une facturation au taux horaire de 150 € HT, selon les conditions prévues par la convention.
<u>Article 3 :</u>	La présente décision sera reprise au registre des délibérations du Conseil Municipal, fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BETHUNE.

**Fait en Mairie de Laventie,
Le 2 Février 2026**

**Le Maire de Laventie,
Jean-Philippe BOONAERT,**

Acte publié le 26/02/2026
Jean-Philippe BOONAERT,
Maire de Laventie

